



SAGE Sioule



ETABLISSEMENT PUBLIC
LOIRE



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule



12 mars 2020

Ebreuil

- **Avis sur le projet de microcentrale d'Ebreuil**
- **Questions diverses/ informations**

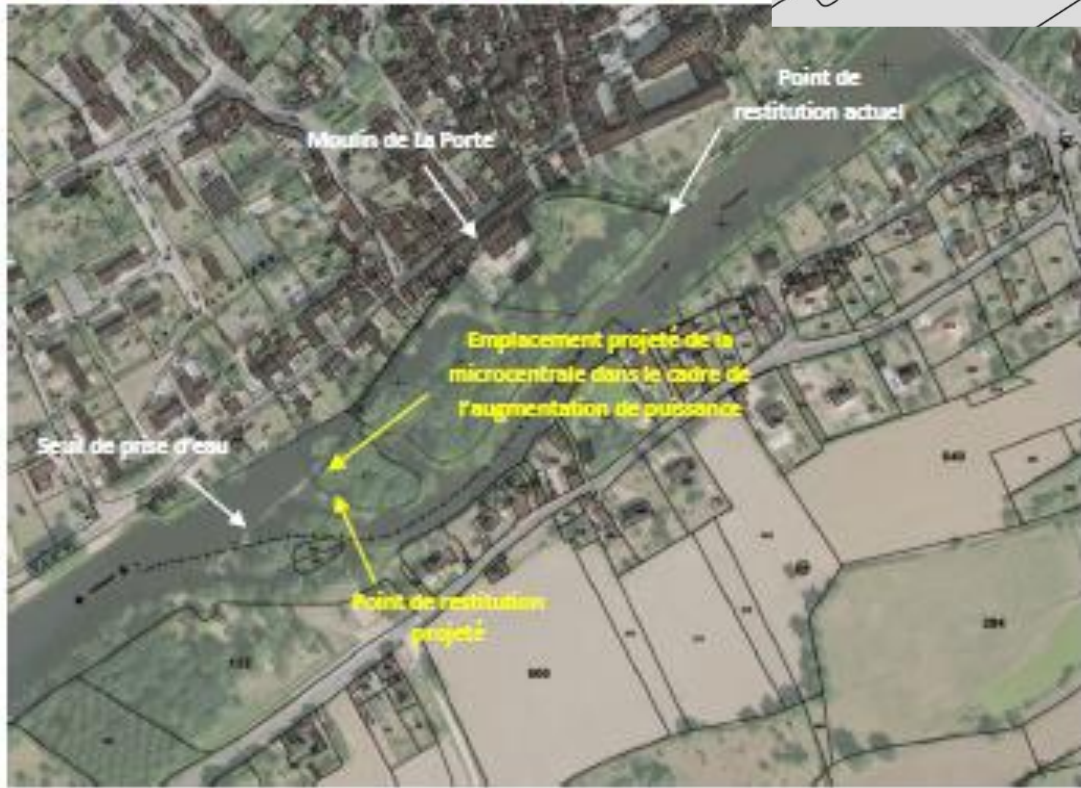
AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Objet de la demande et contexte

- Pétitionnaire : M. FERRY par le biais d'une SASU
- Construction d'une nouvelle microcentrale + demande d'augmentation de puissance du fondé en titre (reconnu en 2018) sans modification du seuil (modification de la répartition des eaux)
- Bail emphytéotique signé dégageant les obligations de la commune vis-à-vis de la restauration de la continuité écologique
- Site au cœur d'Ebreuil à proximité directe des habitations et d'activité humaine

	Droit fondé en titre	Projet
Côte du seuil	307.43 m NGF	307.43 m NGF
Côte de restitution		305.58
Débit minimal et maximal dérivé	6.50 m ³ /s	2 à 24 m ³ /s
Hauteur de chute brute	2.16 m	1.85 m
Longueur du tronçon court-circuité	350 ml	0
Puissance maximale brute	137.7 kW	435 kW
Puissance maximale nette	Pas d'exploitation actuelle	320 kW



Fonctionnement actuel

- Seuil en bon état de 110 m de long
- Passe mixte poisson/canoë (rampe à ralentisseur + prébarrage) en rive droite à améliorer (retard migratoire et sélective)
- Canal d'amenée le long des habitations (130 ml)
- Vanne de décharge de 7 de large sur le canal d'amenée à proximité du seuil
- Vanne de garde de 7,50 m de large sur le canal d'amenée pour réguler les débits
- Canal de fuite (105 ml)
- Tronçon court-circuité de 350 ml

Aucune exploitation du droit d'eau depuis des décennies



AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Fonctionnement projeté

- Maintien du seuil en l'état
- Installation d'une usine hydroélectrique sur le seuil : 2 vis hydrodynamiques de 12 m³/s (armement à 2 m³/s)
- Construction d'un bâtiment d'exploitation sur l'île à proximité
- Plan de grille à barreaux horizontaux de 15 cm d'entrefer
- Clapet pour restaurer le transport sédimentaire : 16 m³/s (3m, calé à 305,20m NGF)
- Reprise de le passe mixte poisson/canoë (0,750 m³/s)
- Construction d'une nouvelle passe à bassin en rive gauche (0,54 m³/s)
- Maintien d'un débit sanitaire et sécuritaire dans l'ancien bief

Exploitation au fil de l'eau sans éclusée

Projet de restauration de la continuité écologique

Suppression du tronçon court-circuité

Impact cumulé estimé nul par le pétitionnaire
Inexacte = impact résiduel mais si dispositifs fonctionnels

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Fonctionnement projeté

- Fonctionnement nominale : 100 j/an ($Q > 25,39 \text{ m}^3/\text{s}$)
- Fonctionnement réduit : 230 j/an ($3,39 < Q < 25,39 \text{ m}^3/\text{s}$)
- Arrêt de fonctionnement : 35 j/an ($Q < 3,39 \text{ m}^3/\text{s}$)

➤ Production annuelle estimée à 1,2Mwh (250 foyers)

	Droit fondé en titre	Projet
Côte du seuil	307.43 m NGF	307.43 m NGF
Côte de restitution		305.58
Débit minimal et maximal dérivé	6.50 m ³ /s	2 à 24 m ³ /s
Hauteur de chute brute	2.16 m	1.85 m
Longueur du tronçon court-circuité	350 ml	0
Puissance maximale brute	137.7 kW	435 kW
Puissance maximale nette	Pas d'exploitation actuelle	320 kW

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Espèces cibles

- 1^{ère} catégorie
- Salmonidés (truite, ombre, saumon)
- Espèces holobiotiques d'eau vives (spirilin, barbeau, vandoise, hotu)
- Anguille

➤ Conforme aux attentes

Dévalaison

- Vis hydrodynamique = turbines ichtyocompatibles
- Pas de dispositif complémentaire prévu
- Grille d'entrefer de 150 mm

Satisfaisant sous réserve d'être vigilant lors des travaux (interstice vis/radier très faible, radier lisse, protection des arrêtes des vis) – pas d'élément à ce sujet dans le dossier

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Montaison

CARACTÉRISTIQUES	OBSERVATIONS EP LOIRE
<p>Passé à bassins de type passe à échancrures latérales profondes avec orifice de fond</p>	<p>Type de passe adapté essentiellement aux salmonidés et cyprinidés d'eau vive. Ce type d'aménagement peut donc convenir sous réserve de bon dimensionnement.</p>
<p>Positionnement : Rive gauche proche de la sortie des vis hydrodynamique</p>	<p>La passe paraît globalement bien positionnée. Il aurait été intéressant que le candidat puisse fournir des photographies d'équipement similaire. En effet il est préférable d'être proche de la sortie des turbines sans toutefois se trouver dans la zone de turbulence sous peine de masquer l'entrée piscicole de la passe. L'utilisation de cliché d'aménagement similaires aurait permis de voir l'étendu des turbulences et donc de confirmer la bonne position du dispositif.</p>
<p>Débit : 0.54 m³/s</p>	<p>Les débits dans une passe à bassin doivent représenter 1 à 5 % des débits concurrents (surverse, turbine). Le débit proposé par le pétitionnaire correspond à 2.74 % du module. Il respecte donc les préconisations en matière de débit.</p> <p>-> débit trop faible pour une rivière à grands migrateurs (Jenzat projet à 800 L/s avec une demande du bureau de l'augmenté à 1m3/s)</p>

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Montaison

CARACTÉRISTIQUES	OBSERVATIONS EP LOIRE
Chute interbassin : 30 cm max (soit 8 chutes)	Au QMNA5 et au droit de certains bassin au module, les chutes sont supérieures aux préconisations faites, notamment pour le franchissement de certaines espèces holobiotiques (vandoise, hotu, etc.) disposant de capacité de franchissement moindre que le saumon. Pour ces espèces il est souvent préconisé de retenir des chutes de 20 cm à 25 cm (cf. tableau 24 du guide ICE). A titre d'exemple sur l'axe Sioule au droit du bras de la vierge, les services de l'Etat ont récemment demandé à ce que les chutes interbassin ne dépassent pas 25 cm.
Puissance volumique dissipée : 100 à 180 W/m ³	Pour les cyprinidés rhéophiles, il est généralement préconisé de ne pas dépasser une puissance de 150 w/m3 . Cette valeur est ici régulièrement dépassée.
Largeur des « échancrures » : 40 cm	La largeur des échancrures est compatible avec les espèces cibles mais constitue la limite basse de ce qui est acceptable .
Pente : 7.4 % environ	La gamme de pente préconisée pour ce type de dispositif se situe entre 5 et 12%. Le présent dispositif satisfait ce critère.

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Montaison

CARACTÉRISTIQUES	OBSERVATIONS EP LOIRE
Dimension des bassins : - Longueur : 3.80 m - Largeur : 2.20 m - Profondeur : environ 1 m au module	Généralement il est préconisé que la longueur des bassins représente 8 à 10 fois la largeur des échancrures. La largeur des bassins doit quant à elle faire 4 à 6 fois celles des échancrures. Ces préconisations sont ici respectées. A noter que les bassins font plus que 3 fois la taille d'un saumon adulte. Ils sont donc suffisamment longs pour accueillir cette espèce. Concernant la profondeur serai à augmenter pour diminuer les puissances dissipées dans les bassins
Orifice de fonds	Ces derniers sont bien dimensionnés. Ils sont suffisamment grands pour l'anguille et les petites espèces holobiotiques.
Rugosités de fonds : blocs 200-400 mm avec une concentration de 3 à 4/m ²	La mise en place de rugosité de fonds présente un intérêt pour les petits individus et l'anguille. Dans le cas présent la proposition mériterait d'être optimisée. La densité de blocs devrait être augmentée. Il serait également préférable d'éviter d'utiliser des blocs de 400. Il est plus utile d'augmenter le nombre de rugosité de diamètre 200 que de disposer des blocs de 400 mm.

Transport sédimentaire

- Barrage considéré comme transparent car absence de zones d'accumulation de sédiments
- Installation d'un clapet 3 m de large, côte 305,20 m NGF
- Ouverture progressive à $Q > 49,25 \text{ m}^3/\text{s}$ (ouverture totale sur 1h par tranche de 24h)

➤ Analyse trop sommaire

Franchissement canoë

- Optimisation de la passe existante
- Fermeture de l'échancrure sur la crête
- Modification des échancrures du prébarrage pour les positionner en face de la rampe

➤ Amélioration pertinente, à coupler avec de la signalitique

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Surveillance et moyens d'intervention

- Automatisation des vannages et du clapet
- Débit prélevé : échelle limnimétrique + affichage digitale de la production
- Contrôle quotidien via les caméra
- Déplacement 2 fois par semaine sur site
- Exploitant et gérant informés immédiatement par téléphone + déplacement sur site en 30 minutes
- Arrêt de l'usine en cas de forte crue

Modalités de surveillance et d'entretien des dispositifs piscicole pas clairement exposées

Recommandations :

- vidange complète de la passe pour vérifier son état (maxi tous les 2 ans)
- Tenir un registre et utiliser l'application de Logrami (en cours de développement)

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Remise en état du site après exploitation

- Destruction de l'usine (bâtiment, vis y compris génie civil) et évacuation des déchets vers des filières de recyclage (huiles, métaux, gravats, ...)

➤ **Maintien en place du seuil et des équipements de franchissement**

Coût et rentabilité du projet

- Production annuelle moyenne de 1,2 MWh (250 foyer)
- 1 650 000 €HT d'investissement dont 1 500 000 sous forme de crédit
- Durée d'autorisation sollicitée : 40 ans

➤ **Durée d'autorisation trop longue vis-à-vis de l'évolution rapide de la réglementation**

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Synthèse de l'étude d'impact : espaces, biodiversité

ETAT INITIAL	IMPACTS	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet en zone natura 2000 « gorge de la Sioule », ZNIEFF de type 1 « gorge de Chouvigny » et ZNIEFF de type 2 « gorge de la Sioule » ▪ Projet implantée sur un habitat d'intérêt communautaire justifiant entre autres le classement en Natura même si visiblement dégradé (ripisylve) ▪ Richesse floristique amoindri lié au contexte périurbain : aucune espèce floristique patrimoniale ou protégée observée sur le site parmi les 160 taxons recensés dont 12% indicatrices de zones humides ▪ Présence d'espèces envahissantes à proximité (renouée du Japon notamment) ▪ Avifaune diversifiée dont 2 espèces patrimoniales se reproduisant sur l'emprise du projet (Gobemouche gris, Pic mar) ▪ Présence de 11 espèces de chiroptères dont 2 patrimoniales (territoire de chasse et de refuge) ▪ 6 espèces de mammifères (loutre, castor notamment) ▪ 2 espèces de reptiles protégées (lézard à 2 raies, lézard des murailles) ▪ Pas d'étude piscicole volontairement réalisée <p>→ Sensibilité faible (flore), modérée (espaces protégés) ou forte (faune)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chemin d'accès traversant les zones de reproduction de l'avifaune ▪ Coupe d'arbre sur le chemin d'accès ▪ Dégradation des habitats sur l'emprise au sol du bâtiment et des zones de stockage pour le chantier ▪ Dérangement des espèces en phase chantier <p>→ Impacts négatifs potentiellement forts</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de chantier par un écologue ▪ Installation des bâtiments de chantier sur la « prairie tondue » ▪ Balisage des zones de chantier ▪ Limiter les abattages d'arbre au strict nécessaire ▪ Abattage et débroussaillage à l'automne (hors période de nidification) ▪ Remise en état du site après chantier

Habitats naturels

Zone du projet, batardeaux

Habitats

Habitats d'intérêt communautaire

91E0 - G1.1 - Aulnaies-saulaies riveraines

Autres habitats

- / - C13 - Mares
- / - C2.22 - Cours d'eau
- / - C2.22 - Canaux de décharge
- / - E2.2 - Prairies tondues
- / - E2.64 - Prairies rudérales eutrophes
- / - G1.222 - Boisements dominés par des arbustes invasifs
- / - G1.222 - Ripisylves dégradées
- / - G5.1 - Alignement d'arbres exotiques
- / - G5.1 - Alignements d'arbres indigènes
- / - I2.23 - Aires de jeux partiellement boisée
- / - J1.2 - Bâtements des villages
- / - J5.4 - Canaux
- / - J5.4 - Seuils



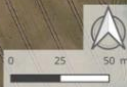
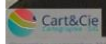
AVIS PROJET DE CENTRALE D'EBREUIL

Bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

PROJET DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE
Commune d'Ebreuil (03)

Faune terrestre et oiseaux patrimoniaux

- Aire d'inventaires
- Localisation de l'observation
- Reptiles**
 - LM Lézard des murailles
 - LZR Lézard à deux raies
- Mammifères**
 - CE Castor d'Europe
 - ER Ecreuile roux
 - LE Loutre d'Europe
- Oiseaux**
 - CE Chardonneret élégant
 - GG Gobe-mouche gris
 - PM Pic mar
 - SC Serin cini
 - VE Verdier d'Europe



AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Synthèse de l'étude d'impact : milieux aquatiques

ETAT INITIAL	IMPACTS	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun inventaire piscicole réalisé ▪ Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ▪ Liste 1 et 2 au titre du L 214-17 du CE <p>Espèces cibles présentes dans la Sioule : saumon, anguille, truite, ombre, spirilin, barbeau, vandoise, hotu, carpe, brochet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ IPR bon ▪ Saumon : 30 à 70 géniteurs/an (25% de la capacité d'accueil), frayères actives principalement en amont d'Ebreuil ▪ Seuil non comblé de sédiment <p>→ Sensibilité forte</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien d'un obstacle de la continuité écologique générant des retards lors des franchissements piscicoles, une perturbation des habitats aquatiques en amont (plan d'eau) et une rupture du transport sédimentaire ▪ Risque de mortalité piscicole lors de la dévalaison par les turbines ▪ Passage à gué depuis la RD pour l'installation des vis <p>→ Impacts négatifs potentiellement forts</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une nouvelle passe à poissons en rive gauche à proximité des turbines pour améliorer la montaison piscicole ▪ Turbines ichtyocompatibles pour favoriser la dévalaison ▪ Création d'un clapet avec ouverture lors des crues pour améliorer le transport sédimentaire ▪ Travaux en période d'étiage ▪ Pêche de sauvetage avant travaux

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

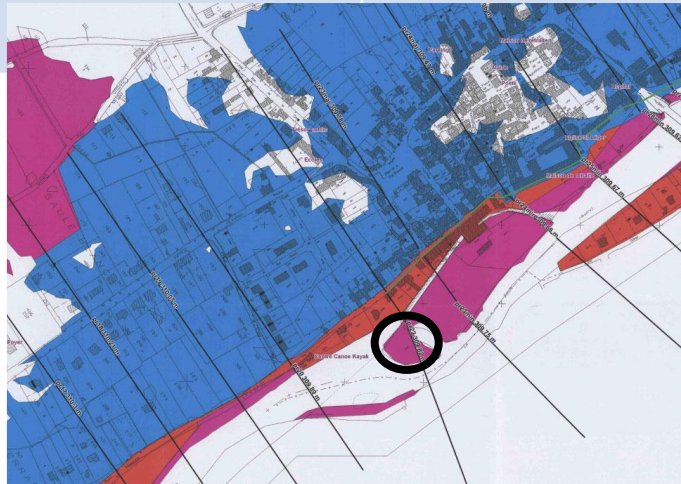
Synthèse de l'étude d'impact : qualité des eaux et hydrologie

ETAT INITIAL	IMPACTS	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> Masse d'eau « Sioule de Queuille à Jenzat » en bon état (objectif 2015) Dégradation de la qualité des eaux entre Lisseuil et Jenzat (apport de matière organique et de phosphore) <p>→ Sensibilité faible</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation de la qualité de l'eau lié au remous liquide créé par le seuil (T°C, O₂, ...) Pas de modification du seuil existant Risque de pollution accidentelle lié aux équipements électromécaniques Risque de pollution en phase travaux (MES, eaux de lavage de béton, hydrocarbure, ...) <p>→ Impacts négatifs faibles par rapport à l'existant</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pas de modification du seuil existant Lubrifiant et huile biodégradable Transformateur électrique dans un bac étanche Travaux hors d'eau (batardeau étanche) et mise en place de filtre

ETAT INITIAL	IMPACTS	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> Module = 19,7 m³/s QMNA5 = 3 m³/s Q10 = 240 m³/s Q garantie : 2,5 m³/s Régime influencé par les éclusées du complexe Fades/Queuille <p>→ Sensibilité faible</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement de la microcentrale au fil de l'eau, sans éclusée Suppression du tronçon court-circuité (seulement débit de salubrité et de sécurité 100 L/s dans le canal d'aménagé actuel) Turbinage à partir de 3.4 m³/s (passe à bassin RG, passe à canoë RD, 100 L/s TC, 2 m³/s armement d'une turbine) <p>→ Impacts positifs par rapport à la situation actuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Abandon du projet initial implanté au moulin de la porte Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole Mise en place d'un repère NGF et d'une échelle limnimétrique au droit du seuil

Synthèse de l'étude d'impact : risques naturels

ETAT INITIAL	IMPACTS	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 risques sur la commune d'Ebreuil dont le risque d'inondation par une crue torrentielle ou à monter rapide de cours d'eau ▪ PPRI approuvé le 12/12/2012 ▪ Projet implanté en zone violette « zone inondable » avec une cote de 309.82 NGF (crue de référence 1866, de retour 117 ans avec Q = 860 m3/s) ▪ Vitesse d'écoulement forte en cas de crue <p>→ Sensibilité forte</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'étude hydraulique réalisée ▪ Déblais déposés dans le canal de décharge (120 m3) ▪ Nouvelle activité en zone inondable <p>→ Impacts jugés négligeables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiment positionné dans le sens des écoulements des eaux ▪ Plancher du bâtiment calé à la côte du TN ▪ Utilisation de matériaux insensibles à l'eau jusqu'à la côte des plus hautes eaux ▪ Porte étanche ▪ Matériel électrique au-dessus de la côte des plus hautes eaux ▪ Arrêt des équipements en cas de crues



AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Synthèse de l'étude d'impact : usages, environnement, bati, niv. sonore

ETAT INITIAL	IMPACTS	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pêche : 1^{ère} catégorie, parcours prisé ▪ Sport d'eau vives : base nautique en rive gauche au droit du Seuil, baignade non surveillée sur le plan d'eau généré par le seuil, aire de loisir sur les 2 rives ▪ Production AEP en eux superficielles (Mazerier) ▪ Rejet de STEP de St-Quintin en amont et Ebreuil en aval (conforme en 2018) ▪ Nombreux moulins dont la plupart exploité pour la production hydroélectrique sur la Sioule aval <p>Sensibilité modérée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploitation d'un droit d'eau ancestral plus utilisé aujourd'hui ▪ Pas de modification du seuil actuel <p>→ Impacts considérés nuls</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprise de la passe en RD pour faciliter le franchissement des canoës ▪ Plan de grille devant les turbines

ETAT INITIAL	IMPACTS	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moulin de la porte = patrimoine bâti (fondé en titre de plus de 2,5 siècles) ▪ Projet implanté dans le périmètre du site classé « église St-Léger » ▪ Projet implanté à proximité directe des habitations en zone Np du PLU où « seules les évolutions des habitations et les équipements publics et constructions d'intérêt général » ▪ Bruit de fond résiduel important en hivers lié au déversement de l'eau sur le seuil (61.5 dB) <p>→ Sensibilité faible</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipements hydroélectriques, même privés, considérés comme des équipements d'intérêt public (énergie renouvelable) ▪ Travaux et gestion des équipements réalisés par des entreprises locales ▪ Bruit généré par les turbines ne dépasse pas l'émergence réglementaire au droit des habitations en tenant compte des mesures (bruit en partie couvert par le bruit de la chute d'eau) <p>→ Impacts positifs sur les activités économiques</p> <p>→ Impacts sonores non significatif en hiver</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limiter la hauteur de la construction ▪ Aspect extérieur proche du style des habitations existantes (forme, enduit, toiture) ▪ Isolation acoustique des murs et toit

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Analyse au regard du SDAGE

Orientations et dispositions du SDAGE	Projet
1A : Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux	
1A-1 Refuser les projets en cas de mesures insuffisantes pour compenser les effets négatifs sur les milieux	Le projet n'est pas de nature à remettre en cause l'état écologique de la Sioule et participera même à son amélioration (continuité écologique).
1C : Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau et des annexes	
1C-1 Préserver/restaurer un régime hydrologique favorable à la vie aquatique et riveraine (maintien d'un débit minimum biologique, éviter le fonctionnement par éclusées)	La microcentrale fonctionnant au fil de l'eau (pas de tronçon court-circuité), l'impact sur l'hydrologie sera relativement faible et se cantonnera uniquement au droit du site avec une modification des écoulements préférentiels.
1D : Assurer la continuité longitudinale des cours d'eau	
1D-1 Etudier l'opportunité du maintien/création d'un ouvrage transversal	L'ouvrage a également un usage touristique.
1D-2 Restaurer la continuité écologique en priorité sur les cours d'eau classés en liste 1 et 2 au titre du L.214-17	La Sioule est en liste 1 et 2. Le projet comporte la réalisation d'une passe à poissons toutes espèces qui mériterait d'être optimisée.

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Analyse au regard du SDAGE

Orientations et dispositions du SDAGE	Projet
<p>1D-3 Privilégier la solution technique la plus efficace en termes de continuité (effacement -> équipement). Dans le cas d'un équipement, étudier aussi la dévalaison.</p>	<p>Seul l'équipement est envisageable (2 usages). La dévalaison et la montaison ont été étudiées conjointement.</p>
<p>1D-5 Autoriser les équipements hydroélectriques uniquement s'ils prévoient des conditions de franchissement efficaces (montaison, dévalaison)</p>	<p>La continuité piscicole sera améliorée pour la montaison (passe à poissons) et pour la dévalaison (vis hydrauliques ichtyocompatibles) mais restera encore sélective pour les espèces holobiotiques.</p>
<p>7B : Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage</p>	
<p>7B-2 Plafonner l'augmentation des prélèvements pour prévenir d'un déficit quantitatif.</p>	<p>La microcentrale fonctionne au fil de l'eau donc sans prélèvement direct dans le cours d'eau</p>
<p>9A : Restaurer le fonctionnement des circuits de migration</p>	
<p>9A-1 La Sioule est identifiée comme cours d'eau nécessitant une protection complète du saumon, de l'anguille, de la truite de mer, de la lamproie marine et de la grande alose de la confluence avec l'Allier jusqu'au moulin de la Ville (St-Pourçain) puis du saumon et de l'anguille jusqu'au barrage de Queuille.</p>	<p>La passe à poissons est adaptée aux grands migrateurs mais encore sélective pour les espèces holobiotiques. La dévalaison ne devrait pas poser de problème par les vis hydrauliques sous réserve de prendre en compte certaines préconisations.</p>

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Analyse au regard du SAGE Sioule

règle 4 sur les zones humides -> pas de compensation prévue

Dispositions du SAGE	Projet
<p>1.1.2 : Priorités définies pour la gestion, l'aménagement ou la suppression d'ouvrages faisant obstacles à la migration et à la continuité sédimentaire</p> <p>La Sioule en aval de Queuille est identifiée comme un axe prioritaire où la continuité écologique doit être restaurée d'ici 2015.</p> <p>L'équipement doit rester la solution technique à envisager en dernier recourt après l'effacement, l'arasement partiel et l'adaptation de l'existant.</p>	<p>L'ouvrage aura un 2nd usage. L'effacement ou l'arasement partiel n'est pas compatible avec l'activité hydroélectrique.</p>
<p>1.1.4 : Stratégie d'amélioration de la franchissabilité des microcentrales sur l'axe Sioule (moyen de suivi et de gestion)</p> <p>La continuité écologique au droit des microcentrales doit être restaurée d'ici 2018 (4 ans après approbation du SAGE, 2 ans pour moulin Brelan et moulin la Ville). La mortalité piscicole à la dévalaison doit être évitée. Les aménagements doivent être entretenus régulièrement et leur gestion garantir une efficacité optimale. A minima, une échelle limnimétrique devra être installée.</p>	<p>La continuité écologique (biologique et sédimentaire) sera restaurée fin 2021 selon le calendrier prévisionnel des travaux.</p> <p>La mortalité piscicole à la dévalaison par les vis hydrauliques devraient être quasi nulle mais non détaillée dans le dossier.</p> <p>La conception de la passe à poissons n'est pas optimisée et son entretien non détaillé dans le dossier</p>

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Bilan

- Dossier lacunaire
- Erreur d'appréciation sur la nature du dossier (dossier de création ≠ augmentation de puissance)

Analyse des impacts du projet globale par rapport à la situation sans seuil et pas seulement sur la partie en plus (cf. jurisprudence)

Points problématiques :

- la compatibilité du projet avec le développement touristique de la ville d'Ebreuil a été complètement occulté (camping à 100 m, lieu de promenade, projet de passerelle entre Ebreuil et St-Quintin, aire de loisir très prisées)
- les mesures acoustiques n'ont pas été réalisées dans les conditions où les nuisances sont potentiellement maximales, à savoir en été où le barrage ne déverse pas, où la fréquentation est maximale sur le site (plus proche que les habitations), et où les habitants profitent de leur extérieur et ouvrent les fenêtres de jour comme de nuit

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Points problématiques suite :

- Aucune étude hydraulique n'a été réalisée permettant de justifier du non l'impact des équipements installés sur une île de la Sioule.
- Les critères retenus pour le dimensionnement de la passe à poissons ne sont pas totalement optimisés pour les petits cyprinidés rhéophiles (hauteur de chute, puissance dissipée). Certains critères ne sont également pas en adéquation avec des préconisations faites par les services de l'Etat plus à l'aval sur le bassin (chute de 30 cm contre 25 cm demandé à St Pourçain). De plus, le débit de dimensionnement à 450 l/s semble insuffisant. Pour mémoire, il avait été demandé un débit de 1 m³/s contre 800 L/s dans le cadre du projet de passe au moulin de Salles à Jenzat.
- Des mesures correctives pour la dévalaison sont indispensables même en cas d'installation de vis pour protéger les poissons du risque de blessures (protection des arrêtes, radier lisse, espace vis/radier restreint, ...).
- La question du transport sédimentaire n'a pas été suffisamment traitée en profondeur.
- Des mesures compensatoires sont nécessaires pour palier à la destruction/altération des zones humides au droit du site. Le site a été qualifié de non humide par erreur sur la base du seul critère floristique. Une île au milieu de la Sioule est forcément humide.

AVIS PROJET DE MICROCENTRALE D'EBREUIL

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule - 12 mars 2020

Points problématiques suite :

- Aucune mesure pour garantir l'accessibilité de la passe actuelle pour les poissons et les canoës n'est proposée en phase travaux (mai à octobre 2021)
- Les modalités d'entretien des dispositifs piscicoles sont à développer car garant du bon fonctionnement des équipements.
- L'analyse de la rentabilité du projet doit être approfondie (bénéfice économique, retour sur investissement, ...).
- La durée d'autorisation sollicitée (40 ans) semble excessive et n'est pas justifiée.
- Le devenir du droit fondé en titre devra être clarifié car il y a modification du droit d'eau par la modification de la répartition des écoulements.